



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

19 août 2014

Avenir des 4 Vallées Première séance de la médiation

(IVS).- Fin juillet, les sociétés partenaires des 4 Vallées acceptaient la proposition du Gouvernement de nommer le conseiller d'Etat Jacques Melly comme médiateur en vue de trouver une solution durable permettant d'assurer l'avenir des 4 Vallées.

Les représentants des sociétés des 4 Vallées se sont réunis hier soir lundi 18 août 2014 à Sion pour la première séance de médiation. Cette séance s'est déroulée dans un esprit constructif et positif. Les représentants des sociétés ont affirmé leur volonté de trouver un accord permettant d'assurer l'exploitation de la destination 4 Vallées pour la saison d'hiver à venir.

Un calendrier ambitieux a été arrêté d'un commun accord pour poursuivre le processus de médiation.

Il a en outre été décidé que la communication concernant la médiation en cours serait assurée exclusivement par le conseiller d'Etat Jacques Melly.

Personne de contact :

Le conseiller d'Etat Jacques Melly se tient à votre disposition pour de plus amples informations au 027 606 33 00.

D'un commun accord avec tous les partenaires concernés, seul Jacques Melly est habilité à donner des informations quant à la médiation en cours.

